



Votre association Vélo en Têt plus vivante que jamais !

L'année 2014 est pour notre association une année particulièrement riche en événements et sujets de satisfaction.

Satisfaction d'avoir eu en grande partie «gain de cause» dans le procès qui nous opposait à la mairie de Perpignan au sujet des doubles sens cyclables. Il est bien sûr dommage d'avoir perdu tant de temps et tant d'énergie (la procédure ce n'est pas toujours simple !) mais c'est une vraie avancée de voir qu'une simple association peut faire progresser le droit, en l'espèce conforter les dispositions en faveur du vélo urbain à Perpignan et en France, et ce malgré ses faibles moyens. Ce jugement fait dorénavant jurisprudence et Perpignan est déjà cité comme exemple par d'autres villes de France. Pour cette raison nous avons fait la couverture du magazine «Vélocité» en décembre. Merci Thibaut.

Satisfaction de voir qu'un de nos membres les plus actifs a demandé à faire son service civique pour 2 associations : Vélo En Têt et Energie Citoyenne. À 25 ans consacrer une année de sa vie à la vie associative est un geste fort. Il monte actuellement une vélo-école pour adulte à laquelle vous pouvez participer si vous le souhaitez. Merci Etienne.

Satisfaction de voir le travail de rénovation du site internet de VET aboutir à une interface plus conviviale, plus rapide et plus complète. Venez y faire un tour ! Pour ceux qui likent une page facebook est aussi apparue. Merci Rainer et Serge.

Ces 3 événements phares ne doivent pas éclipser le quotidien de l'association ponctué de ses réunions mensuelles, de sorties diverses et variées notamment la balade de Jazzèbre, d'opérations de gravage, de bourse au vélo, de séances de présentation à l'atelier d'urbanisme, sans parler des nombreuses réunions où nous allons inlassablement essayer de faire sortir de leur immobilisme les décideurs de tous poils. Merci Caroline et merci à tous.

Merci à vous aussi car le simple fait d'adhérer à notre association (qui ne touche aucune subvention) donne du courage à ceux qui s'impliquent davantage et donne du poids à nos «revendications». **Rejoignez nous pour notre Assemblée Générale le 17 Mars !**

2015 se présente aussi dynamique et passionnante avec déjà une soirée spéciale sur le voyage à vélo qu'on vous annonce en avant-première pour le 28 avril, l'inauguration de la passerelle piétonne et cyclable du Théâtre, des propositions d'aménagements inédits à la mairie («tourne à droite»...) et la création d'une maison du vélo à Perpignan !

Comme tous les citoyens dignes de ce nom, nous sommes atterrés et révoltés par la liberté d'expression assassinée par l'obscurantisme. Nous nous souvenons que Cabu, Charb, Bernard Maris et les autres, avaient comme point commun, entre autres, de se déplacer...en vélo ! Faisons-leur honneur.

Recours pour les DSC (Double Sens Cyclables)

Le décret du 30/07/2008 prévoit que dans les zones 30, les villes doivent mettre les sens interdits pour les voitures à double sens pour les cyclistes, sauf raisons spécifiques.

24 octobre 2014 : après 4 ans de procédure, Vélo En Têt a reçu le jugement de la Cour administrative d'appel de Marseille devant laquelle elle contestait la mise en place incomplète des (DSC) dans le centre ville de Perpignan.

La Cour a donné raison à l'association pour cinq des treize rues en litige. Le maire est enjoint de prendre un nouvel arrêté dans les six mois pour mettre en place les DSC sur l'axe Place Catalogne-La Basse via la place Bardou Job, et la rue Foch.

Bien que cette victoire ne soit que partielle, elle est cependant un signe très positif pour les associations cyclistes car la Cour affirme très clairement que le maire, par principe, «doit prévoir des chaussées à double sens pour les cyclistes» et en conséquence «doit prévoir un aménagement» de ces chaussées.

Nous nous félicitons de cette décision tout en regrettant que le tribunal n'ait pas suivi nos arguments sur les plus petites rues de l'hypercentre, ce qui aurait permis des parcours directs pour les cyclistes sans aménagements spécifiques à condition de limiter la circulation de transit.

Nous espérons que cette décision juridique sera l'occasion d'une réflexion constructive pour réaménager la circulation dans le centre ville de Perpignan et mieux partager l'espace public. De notre côté, nous avons quelques idées que nous vous présentons plus loin dans la Bavette !

Réaction de VET à la polémique sur les infractions que commettent parfois les cyclistes :

Le Conseil National de la Sécurité routière a proposé le 8 décembre 2014 un système d'amendes aux cyclistes. Bien entendu, Vélo En Têt encourage les cyclistes à respecter le Code de la Route mais explique ses positions :

Les principaux responsables des accidents de la route ne sont pas les cyclistes. Un accident provoqué par un cycliste reste rare et le cycliste lui-même est très vulnérable. Quant au piéton, le véritable danger pour lui reste le véhicule motorisé.

Le code de la route est fait pour les voitures.

La circulation majoritaire est celle des automobilistes et le code de la route est fait pour eux : les feux tricolores, les giratoires et les sens interdits organisent la circulation des voitures. Il faut savoir que ceux-ci allongent les trajets des cyclistes d'environ 20%. Ce code de la route n'est pas adapté aux autres usagers de l'espace public en ville. Circuler en ville pour les cyclistes est souvent difficile et parfois dangereux.

- Oui, il arrive aux cyclistes de passer au feu rouge pour devancer le flot motorisé avec ses nuisances (bruit, pollution) et s'ils constatent qu'ils risquent rien et ne gênent personne. C'est pourquoi beaucoup de villes ont déjà mis en place des «tourne à droite» pour les vélos.

- Oui, il arrive aux cyclistes de prendre un sens interdit, parce qu'il est moins dangereux de croiser des véhicules que de se faire doubler par eux, d'où l'existence de Double Sens Cyclables.

- Oui, ils roulent parfois sur les trottoirs quand les aménagements sont inexistantes ou discontinus, ils cherchent en général à «sauver leur peau», tout en ayant conscience qu'ils doivent absolument respecter les piétons.

vélocité
La revue du cycliste au quotidien

n° 128 / novembre - décembre 2014

**Doubles sens cyclables :
Vélo en Têt gagne en appel
contre la Ville de Perpignan**

Notre article p. 20



**Promouvoir le vélo
au collège**
p. 10

**Sans ou avec
l'assistance électrique**
p. 13

**Campagne FUB
« Cyclistes, brillez ! »**
p. 22

FUB
le vélo au quotidien

Nous ne défendons pas ces comportements, nous cherchons à les expliquer.

Nous disons que pour améliorer la sécurité en ville, il faut :

- Limiter la circulation des voitures en ville et abaisser leur vitesse. Il a été démontré que plus il y a de cyclistes dans une ville, moins les voitures vont vite et plus il est agréable d'y vivre.

- Réaliser les aménagements favorables aux modes de déplacements doux.

- Communiquer sur le partage de la rue et sur la place de chacun dans l'espace public, débattre sereinement des règles d'un espace public réinventé, apaisé et libéré de la vitesse, du bruit et de la pollution.

Evénements Vélo En Têt 2014

• Février :

1 & 2 Vélo en Têt fait monter les candidats aux Municipales de Perpignan sur leur vélo pour apprécier eux-mêmes aussi bien les charmes de notre ville que les difficultés !

• Avril :

3 Semaine de l'environnement avec Energie Citoyenne, stand et gravage de vélos.

• Septembre :

- **4** Bourse aux vélos, gravage et atelier vélo avec Energie Citoyenne.

- **5** Présentation du vélo à Copenhague à l'Atelier d'Urbanisme

• Octobre :

6 Sortie musicale Jazzèbre

• Décembre :

Soirée conviviale avec petits films sur le vélo à l'Atelier d'Urbanisme



Vélo en Têt sur tous les fronts : Perpignan-St Estève

Devant les difficultés que nous rencontrons à obtenir des rendez-vous avec les élus et les techniciens de l'agglo et des municipalités concernées, VET a décidé de convoquer la presse afin de montrer aux journalistes qu'il ne faudra pas plus de 20 mn pour relier Saint-Estève à Perpignan et inversement dès que la passerelle de l'archipel sera opérationnelle (en principe au premier trimestre 2015).

Pour cela les améliorations que nous réclamons depuis des années sur le plan de la sécurité, de l'entretien concernant cet itinéraire cyclable ont bien été relayées par les journalistes présents qui nous ont fait l'honneur de la UNE de l'Indépendant le 26 décembre *! Profitant de leur présence nous sommes également intervenus sur le non respect de la LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) par la municipalité de Saint-Estève sur l'avenue Guynemer, qui impose la création d'itinéraires cyclables lors de réalisations ou de rénovations des voies urbaines.

** voir avant dernière page*

Repenser la circulation en centre ville : intra- versabilité et piétonnisation

Cela fait de nombreuses années que Vélo en Têt réfléchit sur l'évolution de la circulation en centre ville. En effet, le centre historique souffre depuis toujours d'une circulation de transit, puisque les lignes droites en sens unique permettent de le traverser plus vite qu'un contournement par les boulevards. Lors de la préparation de l'opération «Augustins plage» en mars 2012, notre comptage au niveau de la rue des Poilus montrait un trafic de 5000 véhicules-jour rue de la Fusterie ! Conjugué aux difficultés générales des commerces en ville, ce trafic inutile avec son lot de pollutions et d'insécurité pour les autres usagers de la rue, entraîne une désertification des rues des Augustins, de la Fusterie, ... quand on voit que les commerces de la zone piétonne résistent mieux.

Thibaut Legaye avait travaillé lors d'une commission «La ville à Pied» à l'Atelier d'Urbanisme en 2011 sur le principe de dissuasion de la traversée automobile du centre ancien. De nouveaux éléments sont à prendre à compte dans un centre en pleine mutation : installation d'une annexe de l'Université

place Fontaine Neuve, pôle muséal autour du Pont d'en Vestit, futur parking de la place Jean Moulin, nouvelle politique de la Ville, ... Il y a aussi bien sûr la décision de la Cour administrative d'appel de Marseille qui demande la mise en double sens cyclable (DSC) de la rue Foch et de l'axe Place Catalogne-La Basse.

C'est avec tous ces éléments que nous avons dessiné sur la carte qui suit ce que pourrait être la circulation dans le centre à très court terme.

Nos propositions se basent sur les deux principes suivants :

Intraversabilité du centre ancien : il doit bien évidemment rester accessible aux résidents et services (secours, livraisons, etc.) mais ne doit plus constituer un raccourci entre les deux bords du centre. Pour cela, nous avons repris le principe des «boucles et portes» de Thibault : les voitures rentrent et sortent du centre par la même «porte» avec une logique de quartier. Des boucles de desserte alimentent les parkings. L'extension des rues rendues piétonnes (hors créneau matinal pour les livraisons) permet de créer des verrous empêchant la traversée du centre. Sur le bas du palais des Rois de Majorque, la mise en place d'un rubic's cub permet un accès partout aux résidents en dissuadant l'utilisation par les autres automobilistes du fait de la complexification du parcours.

Meilleur partage de l'espace public : Nous proposons une extension de la zone piétonne, englobant :

- une bonne partie de la rue Foch, permettant ainsi sa mise en DSC sans aménagements coûteux.
- dans la continuité la place du Pont d'En Vestit et la rue des Augustins.
- les rues Petite et Grande la Real et de la Fusterie restent malheureusement condamnées du fait de l'accès à préserver au parking de la République.
- un axe piéton de la place Rigaud à l'ancienne université, puis jusqu'à la place Cassanyes, permet de compléter le parcours piéton d'un point à l'autre du centre ville et de désenclaver le quartier St Jacques et la place commerçante de Cassanyes.
- un accès réglementé sur le quai de la préfecture, pour créer un verrou au niveau de la place Arago, les bus gardant bien sûr leur droit de passage.

Dans cette configuration du centre ancien en zone 30 partiellement piétonnisé, les cyclistes peuvent circuler en zone piétonne en respectant la

priorité aux piétons, mais disposent également de parcours de traversée «rapides» grâce aux DSC qui leur assurent une continuité. La baisse du trafic rendra par ailleurs les DSC beaucoup plus sûrs et permettra leur extension sur les axes qui en sont aujourd'hui dépourvus.

Nous pensons que ces principes, même s'ils ne se traduisent pas exactement comme sur la carte jointe, sont de nature à redessiner le centre pour une meilleure qualité de vie pour ses habitants, une meilleure visibilité de son riche patrimoine historique et une redynamisation commerciale de certaines rues et places aujourd'hui désertées. De plus, leur mise en place pratique ne nécessite pas de reprise de voirie, donc est peu coûteuse en ces temps de vaches maigres.

Nous porterons ce projet auprès des élus et des techniciens de notre ville, et nous le diffuserons publiquement par voie de presse pour faire avancer la réflexion et nous espérons très rapidement, les réalisations !

Présentation de la Vélo-école

«Se déplacer à vélo en ville ? Un nombre croissant de Français font ce choix. D'autres les suivraient bien, mais ne se sentent pas à l'aise dans la circulation ou ne savent pas faire du vélo. Une des réponses, rejoindre une vélo-école.

Cette demande d'apprentissage, perçue depuis des années par le réseau FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), s'est traduite par la création d'une quarantaine de vélo-écoles en France depuis 15 ans. Sous des formes diverses, tant au niveau des publics ciblés que du mode de fonctionnement, ces associations poursuivent le même but : former les élèves à se déplacer à vélo en ville.»

Vélo En Têt a organisé plusieurs fois l'apprentissage du vélo à des femmes issues de l'immigration. Elle a aussi encadré des sorties vélos d'écoliers ou de collégiens.

Souhaitant pousser plus loin ce volet d'éducation au vélo, elle a engagé un volontaire en Service Civique, Etienne, pour mettre en place des cours de vélo pour adultes. Une phase de test a été menée de Novembre à Janvier auprès de trois femmes. Le bilan étant très positif, Vélo En Têt ouvre dès à présent ce service à tous !

Ces cours de vélos permettront à ceux qui ne sa-

vent pas du tout en faire d'acquérir l'équilibre nécessaire, à ceux qui ont peur de se déplacer en ville de trouver les bonnes conduites pour se sentir en sécurité, et enfin, à ceux qui souhaitent optimiser leur trajet d'avoir des conseils individuels.

Parlez en autour de vous, il y a plus de personnes que l'on croit qui ne savent pas faire de vélo ! Une fois qu'on l'a appris, le vélo ça ne s'oublie pas...et il n'est jamais trop tard !

En pratique :

Le premier cours d'une heure est accessible via l'adhésion à l'association (10€ - tarif réduit 5€).

Il permettra de diagnostiquer votre niveau ainsi que d'établir le nombre de séances nécessaires. Ensuite, le tarif est de 5€ par heure de cours.

Téléphonez à Etienne au 06 77 21 40 64 ou au 04 68 66 08 65 ou contact@veloentet.fr

Quelques conseils pour le cycliste urbain...

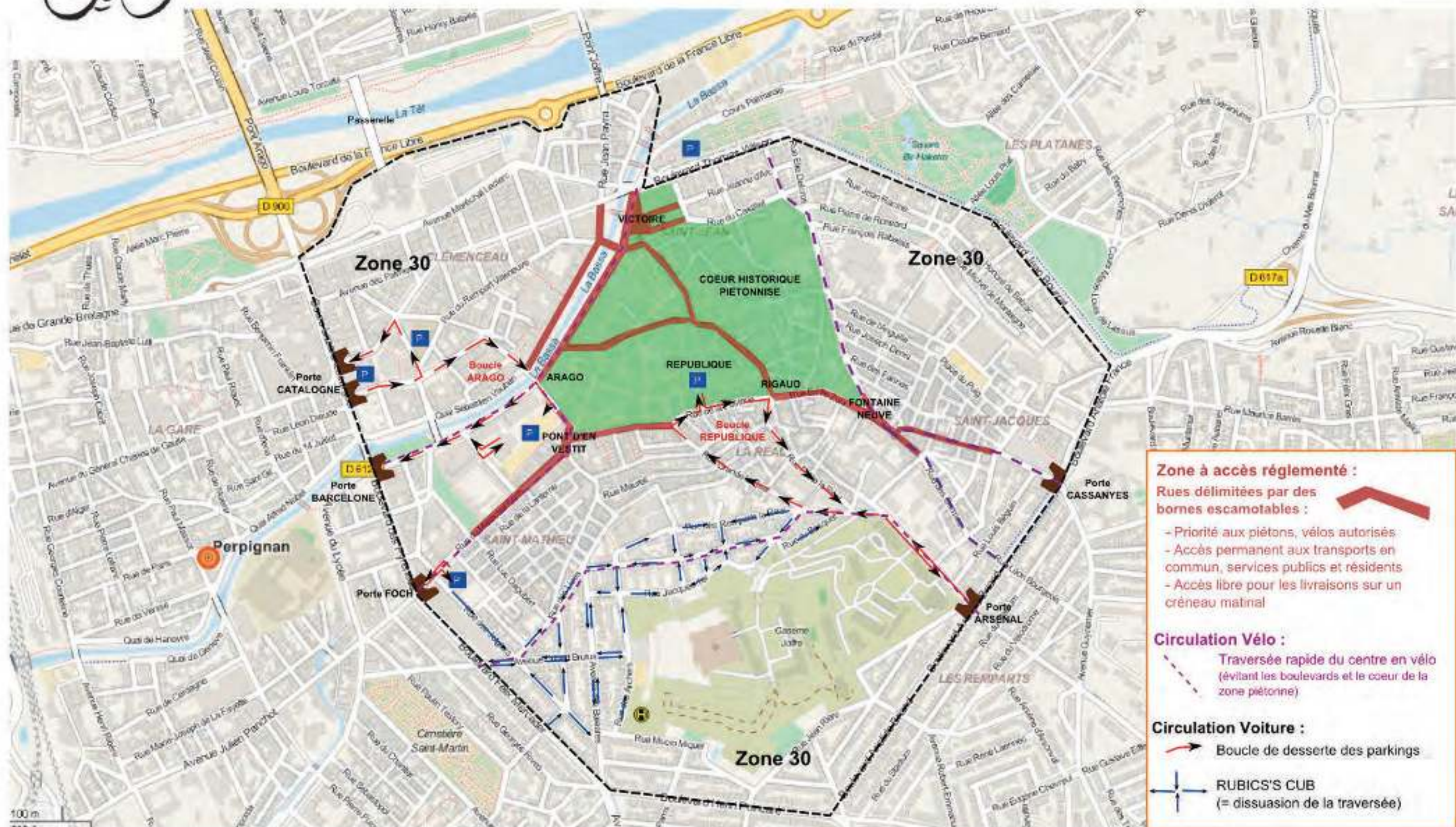
- Etre vigilant = écouter et voir ce qui se passe autour de soi
- Bien indiquer par le bras tous les écarts de trajectoire
- Communiquer (établir le contact des yeux) avec les autres usagers de la chaussée pour être sûr d'avoir été vu, notamment dans les ronds points
- Si possible avoir une trajectoire claire et droite pour que les autres usagers puissent s'y fier (par ex éviter de se tourner pour voir si on gêne)
- Se méfier des automobilistes, ainsi que de la chaussée quand il pleut, qu'il y a une forte tramontane et au soleil couchant
- Se méfier des angles morts des camions et bus, ne pas chercher à les doubler à droite
- Ne pas se coller trop près du trottoir pour se laisser une marge de manœuvre en cas d'imprévu (trou, objet, vent...)
- Lorsqu'il y a du stationnement sur la droite, se méfier d'une portière qui pourrait s'ouvrir
- Si la largeur de la voie ne permet pas d'être doublé avec une distance de sécurité (1m en ville, 1,5m en dehors), ne pas hésiter à se mettre au milieu de sa voie pour le signifier aux automobilistes. S'ils klaxonnent, rester serein en attendant un élargissement de la voie !
- Un écarteur de danger –sorte de bras articulé en plastique orange- ou une caisse sur le porte bagage permet d'être moins frôlé par les voitures
- Courtoisie et Sourire aident aussi beaucoup pour la sécurité !



PIETONNISATION et INTRAVERSABILITE : Ce que pourrait être l'aménagement du centre ville

Eviter le trafic de transit, limiter et apaiser la circulation et donner plus de place aux piétons et vélos

Une proposition de Vélo en Têt (travaux Atelier d'Urbanisme/T.Legaye 2011, repris et complétés en octobre 2014)



VET fait partie de l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)

Du côté des voies vertes, ça progresse...lentement.

• Ça avance du côté du Tech :

Le CG a fait des efforts pour qu'on puisse aller du Boulou à Arles sur Tech sur l'ancienne voie ferrée. Cela permet ainsi de boucler l'itinéraire transfrontalier de 350 km cyclables : Pirinexus, itinéraire qui traverse la frontière au col d'Ares et au col de Panissar.

• Ça stagne du côté de la Têt :

La traversée de l'agglomération jusqu'à Canet le long de l'axe naturel du principal cours d'eau du département est toujours au point mort. Ce n'est pas faute d'avoir reçu des propositions de Vélo en Têt...

• Ça recule dans l'Agly :

La V81, véloroute reliant l'Atlantique à la Méditerranée, concerne notre département des gorges de Galamus au Barcares. Le CG, après nous avoir annoncé que l'idée était excellente, reporte sans cesse la réunion pour étudier le tracé. Pendant ce temps les emprises routières, notamment le contournement d'Estagel, avancent et réduisent les possibilités de voies vertes...

• **Sur le littoral**, le chaînon manquant de l'Eurovelo 8, à savoir Saint Cyprien – Argelès devrait progresser dans les mois qui viennent...

On peut donc, si l'on est positif, espérer en 2016 pouvoir traverser le département en diagonale du Barcarès au Vallespir, presque en site propre.

Le 6 avril 2014 – Sortie à Camelas avec énergie Citoyenne ... Et quelques politiques convertis !



Rendez-vous devant le Canigou ... au rond-point des Arcades avant la grande aventure : amener tout ce monde à bon port !



Tout d'abord, un effort afin de traverser l'autoroute vers le Serrat d'En vaquer. Mais une vue pareille, ça se mérite !



Puis le long des canaux, par de petits chemins de terre ombragés, tout le peloton, après de nombreuses haltes a rejoint Camelas. Avec un petit détour visite et dégustation...





Et le circuit s'est terminé, avec nos amis d'Energie Citoyenne ,dans une boulangerie près du four à pizza...

Le 25 Mai 2014, Sortie vélo à Calce

En Mai, fais ce qu'il te plaît !

«4 courageux, de bon matin ont décidé de faire une sortie ... un petit peu plus ... musclée !»



Calce et ses côtes nous attendaient ! Dieu merci, il y avait quelques cafés, car ... cela montait !

Heureusement il y avait un bon pique-nique dans les carrières de Baixas et de temps en temps quelques descentes ! Merci Pascaline pour cette journée musclée !



Le 22 Juin 2014 Sortie vélo «Le Bourdigou»

C'est un groupe conséquent (plus d'une trentaine de cyclistes) qui s'est élancé ce 22 juin 2014 sur l'itinéraire concocté par Pascaline. Par voies cyclables, ponts enjambant l'autoroute, puis sur des petits chemins longeant le Bourdigou, nous sommes arrivés sur la plage et après un bain rafraîchissant, nous avons sacrifié au pique-nique traditionnel, pris sur le sable Au milieu des non-textiles qui bronzait nus comme des vers !

Cela ne nous a certes pas coupé l'appétit car il fallait reprendre des forces pour rentrer à Perpignan !

Cette belle sortie à vélo, couplée à un bain déjà estival, et la séance de bronzette ont été un moment mémorable de cette année 2014. Merci Pascaline !



Nous sommes sur Facebook !

Facebook, un jeu où les nouvelles sont lues par une centaine de personnes en quelques minutes, avant d'être noyées dans la masse d'infos qui sans cesse s'ajoutent les unes aux autres.

Certains s'y exposent à l'envi, usant de selfies devant tous les sites traversés, ou inondant la toile de photos personnelles. D'autres se contentent de partager les vidéos ou les articles qui leur ont plu, piqués à droite ou à gauche.

Aussi une association comme Vélo en Têt ne pouvait pas se passer d'une page Facebook pour diffuser ses propres infos ou relayer celles des autres.

Par exemple Vélo en Têt a connu 281 visites pour la Une de l'Indépendant sur le vélo !



Notre page d'accueil Facebook.

St-Estève-Perpignan à vélo : un trajet (presque) simple

Pour mieux comprendre les quelques revendications apportées par l'association "Vélo en Têt", nous les avons suivies sur le chemin cycliste.

Il est souvent considéré que pour aller de St-Estève à Perpignan, il faut passer par le canal de la Têt. En fait, c'est une erreur. Le trajet est beaucoup plus simple. Il suffit de suivre le chemin cycliste qui longe le canal de la Têt. Ce chemin est très agréable et permet de découvrir les paysages de la région. Il est également très sécurisé, car il est séparé du trafic automobile. C'est pourquoi l'association "Vélo en Têt" recommande ce trajet à tous ses membres.



1. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.



2. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.



3. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.



4. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.



5. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.



6. Le canal de la Têt est un chemin très agréable pour les cyclistes. Il est séparé du trafic automobile et permet de découvrir les paysages de la région.

Le site de VET a fait peau neuve !

Grâce à des ressources informatiques internes, notre site a évolué et changé de génération ! Vous y trouverez toutes les actualités de l'association et de nombreuses références, notamment sur les aspects pratiques (location, réparation, balades) sur lesquels vous nous interrogez souvent.



Pour rendre compte de nos difficultés quotidiennes, nous avons créé une rubrique «Points noirs». A l'aide d'une photo et d'un petit texte d'accompagnement, **faites-nous parvenir vous aussi le point noir** sur lequel vous vous cassez les dents dans vos déplacements quotidiens.

Le site est maintenant plus agréable et surtout collaboratif : n'hésitez pas à l'enrichir de vos commentaires, ou à nous envoyer toute info utile, article, prise de position, copie de courrier aux collectivités pour les faire apparaître et alerter les politiques !

Alors laissez-vous prendre vous aussi et venez visiter notre page Facebook ! Tapez véloentêt tout attaché (sinon vous tomberez sur l'ancienne page qui n'est plus à jour), on vous y attend.

Le projet d'Atelier Vélo en centre ville

Ouais! Depuis le temps que certains en parlaient! Voici lancé le projet atelier vélo en centre ville de Perpignan! Mardi 6 Janvier, près de 20 personnes sont venues pour discuter de leur envies vis à vis de ce projet. Un groupe riche, des expériences associatives variées, tous les âges : de quoi bien commencer !



Un tour de table a permis à chacun de se présenter et d'exposer l'atelier vélo de ses rêves. Ensuite, différents points ont été abordés pour commencer à réfléchir au projet collectif: création d'une association propre, ambiance conviviale avec bar-café, réparation et création de vélos (voir peut être plus : électroménager, fabrication de remorque,...), emplacement en centre ville, présence bénévole forte avec potentiellement du salariat, peut-être aller dans les quartiers faire des ateliers mobiles, lieu inter associatif, inclure la Vélo-école...

Référente régionale du réseau des ateliers vélos participatifs «l'Heureux Cyclage», Marylène est venue nous faire part de l'expérience acquise à l'atelier vélo du «Vieux Biclou», à Montpellier, et de l'attention à porter sur certains points dès le départ.

Enfin, chacun a pu rejoindre un groupe de travail afin de donner vie à ce projet : créer l'association, rechercher un local, trouver des financements, équiper l'atelier, s'organiser en interne, communiquer sur le projet. Objectif annoncé : ouverture de l'atelier en septembre 2015.

Tout s'est terminé par un apéro convivial qui nous a permis d'échanger entre nous dans l'effervescence de cette première réunion !

Parlez en autour de vous et venez nous rejoindre pour façonner cet atelier selon vos envies ! RDV tous les derniers mardi du mois à 20H30 à l'annexe mairie St Gaudérique, 12 rue Nature à Perpignan.

Matériel disponible

- Panonceaux plastifiés à apposer sur votre vélo (image ci-dessous, avec différents slogans)
 - Gilets fluo (3 €) avec le logo de VET (tailles, S, M ou L)
- Joindre Claire au 06 37 23 17 75



En petit cadeau pour être bien vu, des morceaux de ruban adhésif rétro réfléchissant, à apposer sur votre vélo de manière visible !

Assemblée Générale de Vélo En Têt

Mardi 17 Mars à 20h30

**Annexe mairie St Gaudérique, 12 rue nature
Nous vous attendons nombreux !**

PENSEZ A VOTRE READHESION 2015 !

Une adhésion et des coordonnées à jour vous permettent de recevoir plein d'informations pratiques, sorties, événements etc.

Tarif normal : 10 € tarif réduit : 5 €

Envoyer un chèque, à l'ordre de Vélo En Têt, à l'adresse ci-dessous. (Indiquer au dos : nom, prénom, adresse mail)

"Vélo En Têt"

**4 rue Jean-Baptiste Le Père
66000 Perpignan
contact@veloentet.fr
veloentet.fr**